Quarante-et-unième Année — N° 309 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MERCREDI 4 NOVEMBRE 1896

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
— PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Fontaines, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 6 bis
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. —
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 3 NOVEMBRE 1896

L'ARMÉE BELGE

On a annoncé, il y a quelques jours, que le projet de réorganisation de l'armée, élaboré par le général Brassinne, ministre de la guerre, allait être déposé à la Chambre dès les premiers jours de la prochaine session parlementaire, qui s'ouvrira le 10 novembre.

Ce dépôt sera, d'ailleurs, un peu platonique, le ministère, sur la proposition de M. de Smedt de Neeyer, étant décidé à en ajourner la discussion, au plus tôt jusqu'au printemps prochain.

Mais ce projet, quel est-il? Disons tout d'abord que les renseignements fournis à cet égard par le journal radical la *Réforme* et qu'a transmis à la presse internationale le service des agences sont pour la majeure partie inexacts et fantaisistes. La vérité, en ce qui concerne les grandes lignes de ce projet, vérité puisée aux sources les plus sérieuses, est la suivante :

La durée de l'obligation militaire est de treize ans, le service actif de deux ans et demi environ dans les troupes à pied, de quatre années dans les troupes montées ; le contingent annuel de 13,300 hommes est recruté par voie de tirage au sort, avec faculté de remplacement. L'effectif théorique des treize classes, y compris les services auxiliaires, est d'environ 145,000 hommes.

A ce système, le général Brassinne propose de substituer les dispositions générales suivantes :

Réduction à douze ans de la durée de l'obligation militaire; service actif de dix-huit mois pour les troupes à pied, de deux ans et quelques mois pour les troupes montées; contingent annuel de 18,000 hommes environ, recruté par voie de tirage au sort, mais sans faculté de remplacement; division du contingent en deux parties, dont le premier (13 à 14,000 hommes) servirait le temps indiqué plus haut et la seconde (4 à 5,000 hommes), composée des hommes ayant tiré les plus hauts numéros, demeurerait seulement six mois sous les drapeaux: faculté laissée aux hommes de deux parties du contingent de permuter entre eux; exemption du service pour les instituteurs et les ministres des cultes ; grande tolérance pour l'exemption des soutiens de famille et des hommes atteints de défauts corporels ; autorisation pour les miliciens, sous conditions, de devancer ou de retarder le moment réglementaire de leur appel, dans l'intérêt de leurs études ou de leur apprentissage ; encouragements considérables donnés aux engagés volontaires, pour en augmenter le nombre et diminuer ainsi le contingent des conscrits ; création d'une catégorie de volontaires d'un an, pour le recrutement des officiers de réserve, etc.

Tel est l'économie générale de ce projet. Malgré les habiles concessions qu'il fait aux desirs opposés des partis et le louable souci qu'il montre de ne pas augmenter trop sensiblement les charges personnelles et financières, il aura, comme nous l'avons dit, contre lui l'hostilité de ceux qui sont convaincus que la neutralité de la Belgique n'a pas besoin d'être armée et l'antipathie de l'extrême gauche, qui croit trouver dans le système des milices l'idéal de l'organisation future du pays.

Le Congrès des municipalités socialistes

A COMMENTRY

Commentry, 2 novembre. — Le congrès des conseillers municipaux socialistes, qui s'est ouvert dimanche matin à l'hôtel de ville de Commentry, est le résultat de la décision prise par la dernière assemblée des édiles socialistes tenue l'année dernière à Paris.

C'est le quatrième congrès de ce genre auquel la fédération des élus municipaux socialistes convoque ses adhérents. Les trois autres ont été tenus à Saint-Ouen, Saint-Denis et Paris.

Le nombre des délégués qui assistent à ce congrès est de 98, représentant 1,350 communes, parmi lesquelles Reims, Dijon, Lille, Issoudun, Lyon, Carmaux, Albi, Tulle, Toulon, Brive, Agen, Marseille, Vierzon, Saint-Denis. On a fait remarquer que Montluçon, la ville socialiste sœur, n'était pas représentée.

Les municipalités guesdistes boudent, en effet, à ce congrès où la majorité appartient aux blanquistes. Le groupe socialiste du conseil municipal de Paris a délégué un de ses vice-présidents, M. Landrin, et MM. Fournière et Bertbaud.

Revenant sur la décision du matin, qui avait frappé d'ostracisme les journalistes, sur la proposition de M. Fournière, le congrès des conseillers municipaux socialistes a admis la presse à ses délibérations.

Dans la séance de dimanche soir, présidée par M. Vaillant, député, le congrès a décidé la création d'un bulletin intercommunal, qui sera momentanément mensuel. Il s'éditera à Paris et l'abonnement en sera de 2 francs par an.

Un vœu est ensuite adopté tendant à ce que le monopole de l'alcool soit exercé par l'Etat, que les boissons hygiéniques soient dégrevées. Les municipalités socialistes sont ensuite invitées à combattre l'alcoolisme.

La question des élections sénatoriales a été examinée. Le congrès a été d'avis que les municipalités et les adhérents à la fédération ne fassent voter que pour les candidats sénatoriaux, qui seront partisans de la suppression du Sénat.

A ce sujet, une assez curieuse résolution a été prise : tous les nouveaux sénateurs socialistes devront s'engager à ne siéger qu'un mois et à démissionner après avoir prononcé un discours en faveur de la revision de la constitution. Je doute que beaucoup de sénateurs tiennent cette promesse.

Enfin, sur l'initiative de M. Fournière, il a été admis que les municipalités socialistes devraient favoriser et subventionner une littérature nouvelle dont la mission serait de créer des œuvres socialistes en vue des distributions de prix dans les écoles.

LE PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 31 octobre. — M. Cochery, ministre des finances, conformément à l'autorisation qu'il en avait reçu du conseil des ministres de ce matin, a déposé, au cours de la séance, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France, qui expire, on le sait, le 31 décembre 1897.

Pour la convention passée avec la Banque, le ministre a repris comme base le projet soumis à la précédente législature, mais il y a apporté plusieurs améliorations.

D'après cette nouvelle convention, il y aura, au delà d'une certaine limite, partagé des bénéfices entre la Banque et l'Etat.

En ce qui concerne le crédit agricole, le papier agricole sera admis à l'escompte aux mêmes conditions que le papier commercial.

Paris, 31 octobre. — Les améliorations apportées à la situation actuelle tant par le projet de loi déposé aujourd'hui par M. Cochery que par les modifications que la Banque de France s'engage en outre à introduire dans ses règlements antérieurs sont les suivantes :

Au profit de l'Etat :

Contributions en argent, redevances égales au produit du huitième du taux de l'escompte, par le chiffre de la circulation productive, abandon des intérêts sur les avances de 140 millions au trésor, abandon au trésor de 7 millions environ de billets (anciens types), nouvelle avance au Trésor sans intérêts de 40 millions. Service de la dette, payement gratuit concurremment avec les caisses publiques, des coupons de rente et de valeur du Trésor, émission gratuite des rentes et valeurs du Trésor; service de trésorerie; prélèvements et versements par les comptables du Trésor dans les bureaux auxiliaires ou dans les succursales; acceptation à toutes les échéances sur les villes rattachées, des traites tirés par les comptables du Trésor sur d'autres comptables du Trésor, ainsi que des traites émises à l'ordre de ces mêmes comptables, par les redevables de revenus publics; engagement relatif aux écus de l'Union latine; concession de délais pour le remboursement de ces écus en cas de dissolution de l'Union; approvisionnement des comptables en monnaie divisionnaire.

Au profit du public :

L'admission à l'escompte du papier des associations syndicales, et autres, dans les mêmes conditions que les effets de commerce, admission d'un représentant des intérêts agricoles dans les conseils d'administration et succursales, création dans un délai de deux ans de dix-huit succursales (transformation de bureaux auxiliaires en succursales), succursales dans les chefs-lieux de département qui en sont dépourvus, de nouveaux bureaux auxiliaires, création de 1900 à 1915 de quinze nouveaux auxiliaires, dans les localités qui seront désignées d'un commun accord, par le ministre des finances et la Banque de France, création de soixante villes rattachées nouvelles, escompte quotidien dans toutes les succursales, recouvrements quotidiens dans les villes rattachées, augmentation des délais pour la délivrance des virements gratuits, réduction de moitié de la commission de virements, abaissement du minimum des effets admis à l'escompte (cinq francs sur place, dix francs de place en place), accumulation des arrérages de rente au profit des déposants qui en feront la demande, réception des dépôts de titres dans toutes les succursales.

Quant aux modifications à introduire dans les règlements intérieurs, elles seront l'objet d'un engagement pris par le gouvernement de la banque, dans une lettre adressée au ministre des finances.

L'article 1er porte que le privilège concédé à la Banque de France, dont la durée expirait le 31 décembre 1897, est prorogé de vingt-trois ans, et ne prendra fin que le 31 décembre 1920.

LE RENOUVELLEMENT DU SÉNAT

Une dépense importante. — Sept mille francs par tête de sénateur. — Ce que coûte un délégué.

Le renouvellement triennal du Sénat qui doit avoir lieu dans les premiers jours de janvier prochain va imposer une dépense importante à l'Etat. On sait, en effet, qu'à la différence des électeurs législatifs, les électeurs sénatoriaux délégués en cette qualité par les Conseils municipaux reçoivent une indemnité représentant les frais de déplacement que leur impose l'obligation de venir voter au chef-lieu du département.

On a fait le calcul de la dépense pour le renouvellement prochain et l'on a constaté que cette dépense s'élèvera à 670.000 francs. Cette somme se décompose en deux parties : 1° élections de la série renouvelable, qui comprend tous les départements allant de la Haute-Garonne à l'Oise inclusivement, plus Constantine et la Martinique ; 2° élections pour les sièges n'appartenant pas à la série renouvelable, mais dont la vacance, étant survenue dans le second semestre de 1896, n'a pu être comblée par des élections partielles. Ces élections sont au nombre de neuf et concernent les sièges de MM. Challemel-Lacour (Bouches-du-Rhône), Spuller (Côte-d'Or), Munier (Rhône), Brusset (Haute-Saône) et Guichard (Yonne).

Pour la série renouvelable, qui comprend 92 sièges répartis entre 31 départements, la dépense est de 553,145 fr. ; pour les 5 sièges de la seconde série, la dépense est évaluée à 117,000 fr.

La dépense représente donc en moyenne 7,000 francs par sénateur élu : par département, la moyenne est de 18,500 fr.

Il convient de dire, toutefois, que le chiffre de la dépense varie, en réalité, beaucoup d'un département à l'autre, suivant le nombre des communes et des délégués.

De tous les départements appelés au vote en janvier prochain, c'est celui du Nord qui est le plus important par la population et qui absorbera la plus grosse part du crédit. Le total des indemnités qui seront payées aux délégués sénatoriaux du Nord s'élèvera à 53,819 fr., soit trois fois plus que la moyenne.

La dépense pour la Marne sera exactement égale à la moyenne, soit 18,600 fr.; la Côte-d'Or exigera 22,030 fr.; la Manche 27,386 fr.

Le nombre total des délégués des conseils municipaux, qui seront convoqués en janvier prochain pour l'élection de 97 sénateurs, s'élève à 28,412 ; la dépense étant de 670,000 fr., s'élève en moyenne à 23 fr. 50 par délégué.

CHARGE D'AMES

Votre cœur est, Madame, ce beau jardin fermé dont parle l'Ecriture, où nul vent funeste n'a d'accès, que ne foule aucun pied indifférent ou hostile. Les lyres charmantes y ont cru, les corolles mignonnes y abondent et toutes les grâces y répandent leurs fécondités, jaillies comme d'une source limpide. C'est l'éloge des longs efforts de vos vertus.

Et cependant j'ai vu ceci qui me rend triste : vous aimez trop humainement vos enfants...

Volontiers vous diriez, comme la femme altière des romaines chroniques : « Mes enfants sont ma parure ». Je déteste ce mot, qui est gonflé d'orgueil. La parure comporte l'égoïsme, la recherche de soi: Quand elle regarde ses enfants, la vraie mère ne songe pas à elle-même.

Que de fois n'a-t-on point gémi sur les méthodes modernes de l'éducation enfantine, sur les gâteries et les faiblesses dont l'enfance bénéficie ! Là, s'écrie-t-on, est l'origine du mal et la cause de tant d'écarts.

Le père et la mère manquent des fermetés premières; leur volonté trop fréquemment s'efface devant les volontés de l'enfant. L'enfant, sous le régime de nos mœurs, est le chef de famille, un chef despotique, outré et capricieux; dès le berceau on l'émancipe. Viennent les années : comment ne serait-il pas le jeune homme insupportable que nous connaissons tous, fat et autoritaire et ne croyant qu'en lui ?

Tout ceci est très vrai, madame, mais pas assez vrai, en ce sens que, dans cette recherche des causes, on s'arrête à mi-chemin. Cette excessive indulgence que l'on déplore et qu'on veut extirper, d'où vient-elle et de quelle malfaisante racine est-elle donc sortie ? Voilà ce qu'il est intéressant — peut-être même urgent — de découvrir et de savoir.

***

L'enfant ne doit pas être une poupée vivante, dont le berceau se noie sous des flots de dentelles, pauvre nid trop riche pour tant d'infirmités. Hélas ! pourtant, combien de mères n'ont pas d'autre idéal ? Ce bébé rose que porte la nourrice, cette figure poupine d'ange inconscient, quelle fierté ! C'est un ornement, une distraction bénie, une curiosité rare autour de laquelle on s'empresse avec de petits cris extasiés. Puis l'enfant, quelques années plus tard, est promu petit prodige : seconde manière d'en tirer vanité.

On le produit comme une merveille précoce, extraordinaire d'intelligence et déjà tout pétillant d'esprit: on sourit à ses mots naïfs, on admire ses mines futées, on applaudit à ses espiègleries: il est le dieu de sa maman, quand il n'est pas l'archi-dieu de sa grand'mère.

Eh bien ! non, ce n'est pas cela, un enfant ; c'est quelque chose d'infiniment plus grand, plus beau, plus merveilleux, c'est une âme. Et en face de cette âme, la vanité est mesquine, l'orgueil est ridicule, les faiblesses lâchea sont folie, car en remettant cette âme d'enfant entre les mains de sa mère, Dieu ne lui a voulu donner ni une parure, ni un plaisir, mais un devoir.

Et si l'éducation laisse tant à désirer, si elle défaille, si, en bien des milieux, elle n'existe même plus, la cause n'en est pas ailleurs que dans ce fait déconcertant : la mère moderne a cessé de voir en ses enfants ses devoirs et leurs âmes.

Et voyez, Madame, l'influence de l'atmosphère ambiante : nos chrétiennes elles-mêmes s'abandonnent parfois au courant, subissent sur ce point l'entraînement à la mode, sans en calculer la portée, deviennent des Cornélie au lieu d'être des anges gardiens.

Vous m'excuserez, Madame, de vous avoir prévenue du péril, il faut aimer beaucoup l'enfance, mais il faut avant tout « surnaturaliser » cette tendresse. Sinon, elle nuit au lieu de servir, elle déforme plutôt qu'elle ne façonne. Que penserait-on du guide qui, aux passages dangereux des montagnes, laisserait son voyageur marcher à sa guise et à l'aventure, pour ne lui causer aucune peine ? Ne le condamnerait-on pas s'il l'abandonnait à lui-même dans une heure d'oubli ou de condescendance coupable ? La sévérité est de mise en pareille circonstance : le guide enchaîne le touriste, le retient par une corde, lui commande et le gourmande au besoin. Ainsi de la mère qui est gardienne et dont la responsabilité, devant Dieu, est un jeu. Greffez, madame, ce sentiment et cette pensée sur l'amour maternel très délicat, très pur, mais un peu trop humain, de votre cœur.

***

Je parlais des montagnes. Les passages périlleux n'y sont qu'exceptionnels. Mille dangers, au contraire, entourent l'âme de l'enfant toujours et de toutes parts. L'enfant a besoin d'aide, son âme ne se sauverait point seule. Quel rôle pour la mère, grand tout ensemble par l'origine et le but divins de sa mission et redoutable par les obstacles à franchir ! Elle doit soutenir, préserver, instruire; elle est la tutrice naturelle des débilités surnaturelles de l'enfant. Son champ d'action s'étend sur tout ce qui intéresse la vie supérieure de cette âme qui s'éveille et qui prend possession d'elle-même : et il n'est point de limite fixée à la durée de ce vigilant labeur.

Mes livres saints disent quelque part que le vieillard marchera dans la voie de sa jeunesse. N'est-il pas vrai aussi que le jeune homme — ce futur vieillard — sera, comme cœur, comme volonté, comme science des choses divines, ce que l'aura fait sa mère ?

Combien de mères, hélas! ne se doutent pas qu'elles ont entre les mains, pour leurs enfants, la clef qui ouvre ou ferme les portes de la vie terrestre chrétienne, c'est-à-dire honorable, et de l'éternelle vie heureuse !

Madame, soyez, par votre exemple, l'apôtre de cette essentielle vérité et le modèle de l'intégral accomplissement de ces maternels devoirs.

RODRIGUE.

POUR LES VICTIMES ARMÉNIENNES

Une messe à Sainte-Clotilde, à Paris

Paris, 2 novembre. — Ce matin, à Sainte-Clotilde, a été célébrée une messe pour le repos de l'âme des Arméniens victimes des massacres de Turquie. Plus de 1500 Arméniens se pressaient dans le nef ; les étudiants arméniens à Paris étaient au premier rang.

Parmi les assistants on remarquait Nubar-Pacha, les généraux Aghard et Abah qui commandaient lors de la révolte de Zeitoun. La messe a été dite par le P. Ménewichian, de la congrégation des méchitaris de Vienne, qui a prononcé, en arménien, une allocution, dans laquelle il a dit que les 200,000 Arméniens massacrés sont des martyrs. Il a fait un appel énergique à l'union des Arméniens et protesté contre ceux qui ont vu dans les victimes des révoltés et des anarchistes.

— « Quant à vous qui êtes ici, a-t-il ajouté en français, s'adressant aux catholiques français présents, je vous remercie au nom de l'Arménie persécutée. Dans l'esprit de mes nationaux resteront ineffaçables les souvenirs des bienfaits que nous avons reçus de la grande nation française, catholique par excellence. Nous étions des frères d'armes au temps des croisades; aujourd'hui, nos veuves et nos orphelins vous tendent leurs mains et vous crient : Au secours ! Le bon Dieu, au nom du christianisme et de l'humanité, vous demande ce secours. Français catholiques, protégez ces malheureux, comme vous avez protégé les chrétiens de Damas et du mont Liban. »

Ces touchantes paroles ont profondément ému l'auditoire.

A l'issue de la cérémonie, un grand nombre d'Arméniens se sont rendus à Saint Denis pour prier sur la tombe de leur dernier roi, le prince de Lusignan, dont le corps repose dans la vieille basilique.

L'attentat contre deux gardiens de la paix

Paris, 2 novembre. — Les nouvelles des deux gardiens de la paix Mireux et Andry, attaqués hier par le nommé Leymarie à coups de révolver, sont aujourd'hui meilleures. Mireux va aussi bien que possible, bien qu'on n'ait pu extraire la balle qu'il a reçue. Il est tenu en observation pour le cas où cette ci manifesterait sa présence par des troubles locaux.

Quant à son collègue, la plaie contuse qu'il a à l'omoplate nécessitera un repos de deux ou trois jours.

L'Instruction

M. Geoffroy, juge d'instruction, s'est rendu à l'hôpital de la Charité où il a reçu la déposition du gardien de la paix Mireux. D'autre part, une perquisition a été opérée au domicile de Leymarie. On a trouvé dans sa chambre de nombreuses brochures anarchistes, quelques exemplaires des *Temps Nouveaux* et le *Procès d'un révolté* de Kropotkine.

Leymarie faisait de ces ouvrages sa lecture habituelle. Il a été mensuré ce matin au service anthropométrique. Tous les propos qu'il tient établissent comme nous l'avons déjà dit qu'il n'a aucun regret de l'acte qu'il a accompli; par moments même il s'en félicite. Il paraît avoir un peu la manie de la persécution.

Il suffisait que je m'embauchasse chez un patron, déclare-t-il, pour qu'il rapportât à la préfecture de police les conversations que je tenais pour me plaindre de l'état social. Dans ces conditions, j'ai voulu me venger en tirant sur deux agents. Avec leur costume il ne pouvait y avoir d'erreur. Ah ! je suis rudement content de les avoir blessés.

Le juge d'instruction a commis le docteur Mottet à l'effet d'examiner l'état mental de Leymarie.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 2 novembre. — On sait que c'est demain mardi qu'a lieu l'élection du nouveau Président des Etats-Unis; que trois candidats sont en présence : M. Mac-Kinley, candidat du Parti républicain ; M. Bryan, candidat du Parti démocratique populaire ; M. Palmer, candidat des démocrates orthodoxes, et que la véritable lutte est depuis longtemps circonscrite entre les deux premiers, le troisième candidat, M. Palmer, ne se présentant que pour la forme, pour faire figurer parti à l'assaut du fauteuil présidentiel et aussi pour protester contre les tendances démagogiques de M. Bryan, qui lui aussi, est démocrate.

Les conséquences de l'élection

Si M. Mac-Kinley, protectionniste à outrance, est élu, les choses resteront en l'état jusqu'en 1898; mais à partir de cette époque les droits de douane seront élevés dans des proportions considérables.

Si, au contraire, M. Bryan triomphait et si la future Chambre se rangeait à son avis, qui est celui du Sénat, la frappe libre du dollar-argent serait rétablie avant le 1er juillet 1897; et alors les billets d'Etat autres que les certificats d'or se dépréciseront nécessairement par rapport à l'or, dans une proportion impossible à calculer d'avance, mais qui aurait pour limite extrême la dépréciation actuelle de l'argent.

Ce serait un désastre pour les capitalistes anglais qui possèdent dix ou douze milliards de francs en valeurs américaines; ce serait à brève échéance la faillite des Compagnies américaines ayant contracté sur le marché de Londres des emprunts payables en or et qui ne pourraient plus se procurer de l'or sans payer une forte prime; ce serait enfin une entrave apportée à l'importation des marchandises européennes et des facilités données à l'exportation en Europe des produits américains.

Au point de vue de la politique extérieure et plus spécialement au point de vue des relations avec l'Espagne, la prochaine élection n'offre pas moins d'intérêt qu'au point de vue purement économique.

Il est à appréhender en effet que le prochain président, quel qu'il soit, sera obligé de prendre une attitude plus accentuée que celle de M. Cleveland, en faveur des insurgés cubains. Les deux candidats, MM. Bryan et Mac-Kinley, ont d'ailleurs été obligés par l'opinion publique à inscrire dans leur programme la reconnaissance comme belligérants des insurgés de Cuba, ce qui, une fois admis, pourrait amener une complication extérieure.

Les pronostics sur l'élection

Des paris énormes ont été engagés en Amérique sur le succès de l'un ou de l'autre candidat. Un riche industriel de Saint-Louis a notamment envoyé 250,000 dollars sur M. Mac-Kinley. La cote des deux champions est affichée chaque jour sur les places publiques de New-York et de Chicago. On télégraphie même qu'hier à Londres on payait 25 0/0 de sa mise pour s'assurer contre la non élection de M. Mac Kinley, qui cependant avait toutes les chances.

On pense en effet que malgré la campagne fantastique menée par M. Bryan, ce dernier n'obtiendra sur 447 électeurs que 133 ou 136 voix. Il est bon d'ajouter que ce pronostic est donné à New-York, ville inféodée aux idées de M. Mac Kinley. A Chicago, au contraire, on croit que M. Bryan triomphera avec une majorité imposante et l'on fait remarquer que l'élection présidentielle a toujours donné lieu à une surprise.

La manifestation des monométallistes américains

New-York, 2 novembre. — Samedi, a eu lieu la manifestation en faveur du étalon d'or. Cette manifestation a été considérée comme une fête par tout le pays. A New-York, des milliers de personnes étaient arrivées pour assister au défilé du grand cortège des banquiers, des commerçants et de leurs commis favorables à la candidature de M. Mac Kinley. On estime le nombre de personnes qui ont participé au cortège de 125 à 150 000.

Presque tous les manifestants portaient la bannière nationale et des fleurs jaunes à la boutonnière 125 musiques ont joué l'hymne national au milieu des acclamations de la foule. Les rues étaient pavoisées. L'enthousiasme était immense.

DIANA VAUGHAN A VILLEFRANCHE

Le *Nouvelliste de Lyon* publie les curieux renseignements qu'on va lire :

« On discute fort depuis quelque temps, et bien inutilement, croyons nous, sur l'existence de miss Diana Vaughan, cette mystérieuse création de deux fumistes qui se font des rentes en exploitant la badauderie de leurs contemporains.

» Nous n'avons pas grand mérite, au *Nouvelliste*, à n'avoir jamais été dupes des élucubrations de cet être imaginaire. Connaissant l'esprit mercantile de ceux qui la patronaient, nous nous étions fait ce raisonnement très humain que si Diana Vaughan avait existé, ses barnums n'eussent pas manqué une occasion de la montrer avec accompagnement de grosse caisse et de gros sous.

» Nous en connaissons cependant dont l'incrédulité ne s'est pas trouvée satisfaite de cet argument et qui ont demandé à Léo Taxil et à son compère anonyme, le docteur Bataille, à voir la prêtresse au Palladisme. Il leur fut répondu qu'ils la verraient.

» La première scène de cette comédie burlesque s'est jouée à Paris, la seconde à Villefranche (Rhône). Il y a de cela trois mois, et c'est par ou elle nous intéresse.

» Donc, deux personnalités, que nous ne qualifierons pas autrement et dont quelques confrères de la presse catholique de Paris pourraient donner les noms, manifestèrent le désir de voir Diana Vaughan.

» — Parfaitement, leur dit Léo Taxil ; seulement, elle n'habite pas la capitale et vous serez obligés de faire un petit voyage pour la rencontrer.

» — N'importe, répondirent les curieux ; le phénomène vaut un voyage.

» Rendez vous donc leur fut donc donné avec date et heure précises à Villefranche. Pourquoi Villefranche ? Ceux qui connaissent le passé de Léo Taxil n'auront pas de peine à répondre à cette question.

» Donc, au jour et à l'heure indiqués, dans une chambre d'hôtel de Villefranche, les deux incrédules attendaient la venue de la mystérieuse Luciférienne. La porte s'ouvrit et deux femmes, fort bien mises, entrèrent. L'une était jeune, jolie, d'une beauté étrangère; l'autre, d'un âge mûr, chaperonnait sa compagne.

» Après les présentations, on causa de maçonnerie, de palladisme, bien entendu. Tout marcha d'abord à souhait. Sans être d'une clarté absolue, les explications de celle qui s'appelait Diana Vaughan contenaient certaines révélations intéressantes à dix centimes la livraison. Mais peu à peu la conversation dévia, les mots prirent une allure étrange, et l'accent d'anglais qu'il était, devint faubourien, en même temps que, fatigués sans doute de la leçon qu'elle avait apprise et du rôle qu'on lui faisait jouer, la fausse Palladiste se jeta dans des digressions qui, pour être lucifériennes, ne correspondaient plus au caractère dont les inventeurs de Diana Vaughan avaient revêtu leur héroïne.

» Les deux personnages étaient liés et dupés. Le premier train qui passa les ramena à Paris complètement édifiés.

» Quant aux... deux femmes, elles reprirent le chemin des trottoirs de Lyon, d'où elles étaient venues...

» Nous n'en dirons pas plus long, ne voulant pas dévoiler les renseignements très suggestifs que possède un de nos confrères de Paris sur l'étonnante mystification de Taxil et consorts, et qu'il a sans doute l'intention de rendre publics pour l'édification des âmes trop crédules. »

PLUIES & INONDATIONS

La crue de la Seine

Paris, 2 novembre. — La crue subit aujourd'hui un temps d'arrêt : mais, selon les prévisions, elle reprendra dès demain son mouvement ascensionnel. Les nouvelles reçues des bassins de l'Yonne et de la Marne supérieure font, en effet, présager pour demain un renouveau de la crue.

Quelques accidents sont signalés sur la route de Choisy-le-Roi à Alfortville. Un mur de la villa des Cyprins s'est écroulé sur une longueur de soixante-quinze mètres. Dans la plaine de Choisy, une grande quantité de meules de fourrages qu'on n'a pu enlever à temps sont parties à la dérive.

DANS LA VALLÉE DU RHONE

Arles, 2 novembre. — Le fleuve est stationnaire. Les ont presque tous de bonne heure fait leur apparition dans les couloirs.

On remarque également la présence de M. Lépine.

A deux heures, les bancs se garnissent rapidement et les tribunes sont assiégées.

La tribune diplomatique où se trouvent plusieurs dames est au complet.

A signaler aussi l'empressement des journalistes étrangers, qui suivent la discussion avec une attention très vive.

Au banc des ministres, MM. Méline, Hanotaux, Barthou.

On remarque dans les tribunes, plusieurs prêtres arméniens.

La séance

LES VICTIMES DES INONDATIONS

Au début de la séance, M. Barthou dépose un projet tendant à ouvrir au ministère de l'intérieur un crédit d'un million pour venir en aide aux victimes des inondations (Très bien).

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

L'INTERPELLATION SUR LES MASSACRES D'ARMÉNIE

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. de Mun, Denys Cochin, Delafosse, etc., sur les événements d'Arménie.

Discours de M. Denys Cochin

M. Denys Cochin, très attentivement écouté, prend le premier la parole :

« Les massacres d'Arménie, dit-il, dépassent en horreur tout ce que peut rêver l'imagination, et pourtant, il était facile de les prévoir depuis longtemps, depuis la guerre de 1877 et le traité de San Stéphano.

» Dès cette date, en effet, la Turquie s'est refusée à réaliser dans les provinces habitées par les Arméniens les améliorations qu'on lui demandait. »

Puis l'orateur, dans un langage fort applaudi, rend hommage aux Arméniens, à cette race laborieuse, toujours exploitée, et toujours opprimée qui joue, à l'égard des Turcs, le rôle de certains insectes vis-à-vis d'autres insectes, dont ils sont les esclaves et les pourvoyeurs. (Rires et applaudissements.)

Ce sont les Arméniens qui alimentent le commerce ottoman et l'agriculture.

En échange, on les rance, on les tond, on les rase: ils sont égorgés par ceux-là qui devraient faire respecter l'ordre.

« Ah ! l'ordre règne aujourd'hui dans leurs villages dévastés, mais comme il régnait autrefois à Varsovie. (Très bien à droite.)

» Enfin, lassés, ils ont exigé les réformes promises. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

M. JAURÈS. — Et la complicité de l'Europe ! (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denys Cochin, en termes émouvants, qui produisent une vive impression, rappelle les atrocités commises.

« En présence de pareilles questions d'humanité, ajoute-t-il, les nations ne peuvent pas se laisser aller à leur premier élan de générosité, parce qu'elles doivent obéir à des intérêts traditionnels, mais il ne faut pas oublier que la défense des chrétiens d'Orient a toujours été l'honneur de la France. (Très bien et applaudissements prolongés à droite.)

Il est résolu, comme il l'a toujours été, que les mots « plus de terrain » signifient plus de terrain *à la surface* et non pas dans la direction des filons.

» En égard à l'article 80 du même amendement, il est en'en lu que la direction du filon a toujours été et est encore la direction du filon d'un point donné à un autre point, comme le gouvernement l'a approuvé.

» Cette résolution a été adoptée à l'unanimité. »

Mac Kinley et Bryan. — Les derniers pronostics Un tempérament de lutteur

Londres, 3 novembre. — Les journaux de ce matin émettent divers pronostics sur le résultat des élections aux Etats Unis; les uns disent que M. Bryan a toutes les chances — les autres penchent pour M. Mac-Kinley.

Le correspondant du *Daily Mail* à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même tous ses combats; il s'est battu avec la force d'un taureau, le courage d'un lion, l'enthousiasme d'un apôtre; il s'est placé au même niveau, comme un orateur populaire, que Gladstone et Gambetta. Cependant, malgré tous ses efforts, il est voué pour cette fois à un échec.

Le correspondant du *Times* à New-York a interviewé M. Mac-Kinley, qui a foi dans son succès. M. Mac-Kinley dit qu'il n'est pas nécessaire d'établir de nouveaux tarifs de douane dans le cas où ce serait lui qui serait nommé président.

Le *Daily Chronicle* dit que les Etats-Unis sont aujourd'hui au tournant le plus important de leur histoire. Malheureusement, de quelque côté que la balance incline, l'Angleterre n'a rien à y gagner.

Le *Daily Chronicle*, qui a fait interviewer le sénateur Jones par son correspondant à New-York, dit que, d'après ce dernier, Bryan est certain de la victoire. Mais, suivant les nouvelles reçues de New York par les journaux, la conduite tumultueuse des partisans de Bryan a fait beaucoup de tort à sa cause. Beaucoup de citoyens qui auraient voté pour lui se sont éloignés de lui à cause des violences de ses partisans.

En Erythrée. — Reprise des hostilités. — Mangascia aurait été battu

Rome, 3 nov.—La *Tribuna* publie en gros caractères un extrait d'une lettre datée du 18 octobre, du Haut-Plateau éthiopien, ainsi conçue :

« Hier 17, nous avons remporté une petite victoire à Adi-Caié. Mangascia, ayant voulu s'avancer jusque sur le fort, a été mis en déroute. Nous avons eu de notre côté quelques blessés.

» La situation, cependant, n'est pas très bonne, parce que nous avons aux avant-gardes, près du lac Occiangbi, une armée choana de 30,000 hommes. Si on n'envoie pas d'autres renforts, on nous fera tous tuer. Malgré cela, nous n'avons pas peur, nous sommes forts et nous espérons avoir notre revanche. »

La *Tribuna* garantit l'authenticité de cette lettre, qui a produit une grande impression.

On ne s'explique pas le silence du gouvernement. On attend une confirmation ou un démenti officiel.

Le coton anglais en Tunisie. — La Chambre de commerce de Manchester

Londres, 3 novembre. — A l'assemblée trimestrielle de la Chambre de commerce de Manchester, qui a eu lieu hier soir, le président a déclaré que le coton Anglais était de plus en plus demandé en Tunisie.

Au sujet de la revision de la convention anglo-tunisienne de 1875, la chambre de commerce a demandé à lord Salisbury de maintenir l'égalité absolue des droits sur les marchandises françaises et anglaises.

Elle a demandé, de plus, que le tarif actuel de 8 0/0 *ad valorem* ne soit pas augmenté, à moins qu'une compensation ne soit offerte.

Les Anglais au Soudan. — Bruit d'une marche sur Khartoum

Londres, 3 novembre. — Les journaux du soir se font l'écho d'un bruit d'après lequel on préparerait une marche immédiate sur Khartoum.

Cette nouvelle a été aussitôt démentie: les journaux de ce matin disent que la marche sur Khartoum doit s'opérer petit à petit, pas à pas. Naturellement, l'Angleterre fera un pas en avant, un pas en arrière, en attendant cette conflagration qui doit lui permettre de garder l'Egypte pour de bon. Du reste, la saison pour une marche sur Khartoum est maintenant passée.

Les 13 jours de M. Poincaré

Jean-Louis, *Figaro*, dit l'impression du lieutenant Poincaré, des chasseurs à pied, retour de ses trente jours :

« — Excellente, tout à fait excellente. Quand on revient de l'armée, surtout pour retomber dans la politique, on se sent tout réconforté, tout retrempé... La courtoisie, la simplicité y sont si naturelles, on a si bien le sentiment de la véritable égalité ! Tenez, j'ai envie de vous conter un petit épisode charmant qui résume bien la vie militaire, depuis que tout le monde est soldat.

Il y avait au régiment un commandant, très brave homme, très bon, en même temps que très ferme, et qui était aussi aimé que respecté de ses hommes... Un jour, en dehors du service et dans la cordialité d'une conversation, j'eus l'occasion de lui dire:

— C'est un vrai plaisir, mon commandant, de servir sous vos ordres...

— Mais, sous les votres aussi, lieutenant, me répondit-il.

— Comment cela, mon commandant ?

— Mais oui, lieutenant; j'étais inspecteur des contributions dans la Somme quand vous étiez ministre des finances.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 3 novembre 1896

Présidence de M. Buisson, président

Avant la séance

Vaiette, le porteur du placard vert, dont nous avons parlé l'autre jour, a recommencé ses exploits devant la Chambre.

Il a été de nouveau conduit au poste, au milieu des éclats de rire des passants.

Il a été de nouveau conduit au poste, au milieu des éclats de rire des passants.

Le débat sur les affaires d'Arménie a attiré, aujourd'hui, une grande affluence au Palais-Bourbon. De nombreux curieux stationnent devant les grilles; les solliciteurs de cartes d'entrée assiègent nos bonnes.

Par contre, peu de monde dans le Salon de la Paix ; peu de groupes se forment.

Les députés observent pour la plupart